

**ÉCHELLES DES NIVEAUX  
DE COMPÉTENCE**

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, 2<sup>e</sup> CYCLE

**Danse**

Troisième édition  
3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année du secondaire

**ÉCHELLES DES NIVEAUX  
DE COMPÉTENCE**

---

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE, 2<sup>e</sup> CYCLE

# **Danse**

Troisième édition  
3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année du secondaire

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Les établissements d'enseignement sont autorisés à reproduire ce document, en totalité ou en partie. S'il est reproduit pour être vendu, le prix ne devra pas excéder le coût de reproduction.

Ce document est accessible dans Internet à l'adresse suivante :  
[<http://www.mels.gouv.qc.ca/DGFJ/de/>].

© Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 09-00800  
ISBN 978-2-550-57458-3 (version imprimée)  
ISBN 978-2-550-57459-0 (PDF)  
Dépôt Légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009

# Table des matières

AVANT-PROPOS .....	4
PREMIÈRE PARTIE : PRÉSENTATION .....	5
DEUXIÈME PARTIE : LES ÉCHELLES .....	9
1. DANSE	
FORMATION OBLIGATOIRE .....	9
<b>3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année du secondaire</b>	
Compétence 1 : Créer des danses .....	10
Compétence 2 : Interpréter des danses .....	12
Compétence 3 : Apprécier des danses .....	14
2. DANSE	
FORMATION OPTIONNELLE ET FORMATION OPTIONNELLE MULTIMÉDIA .....	17
<b>3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année du secondaire</b>	
Compétence 1 : Créer des danses .....	18
Compétence 2 : Interpréter des danses .....	20
Compétence 3 : Apprécier des danses .....	22

# Avant-propos

Les échelles des niveaux de compétence présentées dans ce document constituent les références officielles à partir desquelles les enseignants du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire doivent réaliser le bilan des apprentissages des élèves. La première partie de ce document a pour but de fournir des précisions sur la nature de cette instrumentation et sur son utilisation. Les échelles sont ensuite présentées dans la seconde partie.

Il est à noter que cette troisième édition présente les échelles de la 3<sup>e</sup>, de la 4<sup>e</sup> et de la 5<sup>e</sup> année du secondaire. Elle remplace donc les éditions antérieures des échelles des niveaux de compétence du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire publiées en 2007 et en 2008.

## Première partie : Présentation

# Présentation

## Des références officielles pour tous les enseignants

Les échelles des niveaux de compétence s'inscrivent dans une perspective de reconnaissance des compétences. Leur utilisation est prescrite par le régime pédagogique pour situer le niveau de compétence atteint par les élèves à la fin de chacune des années du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire (article 30.1).

## Un modèle uniforme dans toutes les disciplines

Afin de s'assurer que l'indication du niveau de compétence transmise à l'intérieur du bilan des apprentissages s'appuie sur des références claires et uniformes, les échelles des niveaux de compétence de toutes les disciplines ont été élaborées selon une même structure à cinq niveaux, tant au primaire qu'au secondaire.

## Structure des échelles des niveaux de compétence

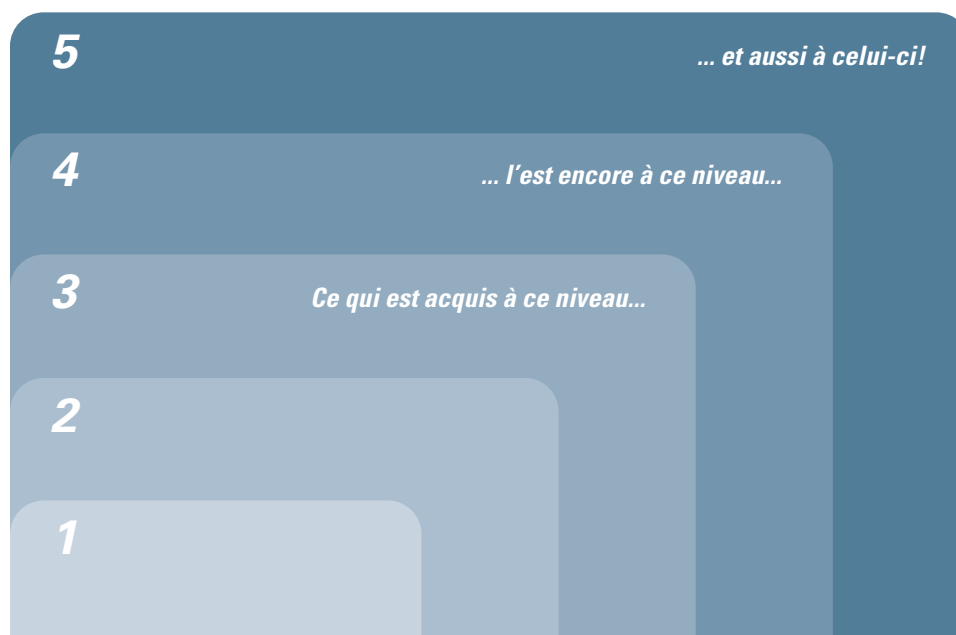
NIVEAU	JUGEMENT GLOBAL	MOBILISATION DES RESSOURCES*
5	COMPÉTENCE MARQUÉE	L'élève mobilise avec efficacité l'ensemble des ressources : il réalise les tâches de manière remarquable.
4	COMPÉTENCE ASSURÉE	L'élève mobilise l'ensemble des ressources : il réalise correctement les tâches.
3	COMPÉTENCE ACCEPTABLE	L'élève mobilise les principales ressources : il réalise l'essentiel des tâches.
2	COMPÉTENCE PEU DÉVELOPPÉE	L'élève mobilise certaines ressources lorsqu'il est guidé : il réalise les tâches avec difficulté.
1	COMPÉTENCE TRÈS PEU DÉVELOPPÉE	L'élève mobilise peu de ressources : il réalise partiellement les tâches ou les réalise avec une aide soutenue.

\* Ressources : la rubrique *Contenu de formation* de chaque programme disciplinaire « renferme le répertoire des savoirs indispensables au développement et à l'exercice de la compétence. [...] Ce répertoire comporte des éléments relatifs aux notions et concepts, aux méthodes, aux stratégies, aux processus ou aux techniques de même qu'aux attitudes ». (Voir Programme de formation, chap. 4, p. 29.)

Le contenu des échelles est en concordance avec celui du Programme de formation, sans toutefois constituer une répétition de ce dernier. En effet, il ne s'agit pas de définir les objets d'apprentissage, mais plutôt de proposer des repères qui permettent de baliser le jugement qui doit être porté sur les compétences à la fin de chacune des années du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire.

Généralement, chaque niveau présente une description de manifestations concrètes jugées typiques des élèves qui l'ont atteint. Perçue dans sa globalité, cette description implique que des choix ont nécessairement été faits afin de ne retenir que certains aspects révélateurs de ce niveau de compétence. La fonction de cette description est donc de fournir une représentation générale du niveau de compétence et non de proposer une liste exhaustive d'éléments à vérifier. À ce titre, les descriptions des niveaux de compétence se présentent comme des paragraphes structurés et portent autant sur le processus ou les démarches adoptées par l'élève que sur les résultats auxquels il parvient.

Il est à noter que les niveaux ont un caractère inclusif. Ainsi, un aspect de la compétence qui est jugé acquis à un niveau donné l'est de manière implicite dans les descriptions des niveaux supérieurs.



### Particularité du niveau 1

La diversité des manifestations possibles d'une compétence très peu développée rend difficile la description d'un portrait-type du niveau 1. En fait, le niveau 1 des échelles est attribué à l'élève n'ayant pas atteint le niveau 2. La description du niveau 1 est donc souvent brève et mentionne habituellement que l'élève a besoin d'une aide soutenue pour réaliser les tâches qui lui sont proposées.

### Compétences transversales

Les descriptions qui présentent les échelles des niveaux de compétence tiennent compte des compétences transversales, car le développement de ces dernières est étroitement lié à celui des compétences disciplinaires. La présence d'éléments pouvant être associés aux compétences transversales, particulièrement aux niveaux supérieurs des échelles disciplinaires, montre l'importance qu'on leur accorde à l'égard de la réussite des élèves et accentue le fait que celles-ci doivent faire l'objet d'interventions planifiées.

### Les caractéristiques des échelles du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire

Les échelles des niveaux de compétence du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire ont été conçues en continuité avec celles du 1<sup>er</sup> cycle. Cependant, celles du 2<sup>e</sup> cycle ont des caractéristiques qui leur sont propres, car un bilan des apprentissages doit être réalisé à la fin de chacune des années. Dans ce contexte, le Programme de formation présente des indications pour chaque compétence, à l'intérieur de la rubrique *Développement de la compétence*, ce qui permet de planifier l'apprentissage et l'évaluation pour chacune des années. L'introduction de chacune des échelles reprend les éléments de cette rubrique en insistant sur ceux qui ont une incidence sur la réalisation du bilan des apprentissages.



## L'utilisation des échelles

Le bilan des apprentissages ne résulte pas d'un calcul arithmétique réalisé à partir des résultats enregistrés en cours de cycle, mais d'un jugement porté sur la compétence de l'élève, c'est-à-dire sur sa capacité à mobiliser et à utiliser efficacement les ressources prévues au Programme de formation (notions et concepts, méthodes, stratégies, processus, techniques, attitudes). L'analyse des observations recueillies permet de juger de la compétence de l'élève et de l'associer à l'un des niveaux de l'échelle. Rappelons qu'il s'agit d'un jugement global, les échelles n'étant pas conçues pour être utilisées de façon analytique : il faut donc éviter de faire une association point par point entre les traces consignées et chacun des énoncés d'un niveau.

En effet, comme les descriptions retenues dans les échelles sont relativement brèves, elles ne sauraient présenter tous les aspects dont il faut tenir compte pour porter un jugement sur une compétence donnée. Ainsi, différents outils d'évaluation (grilles d'appréciation, listes de vérification, etc.) sont nécessaires pour recueillir des informations plus spécifiques et plus complètes afin de donner une rétroaction à l'élève en cours d'apprentissage et pour fonder le jugement de l'enseignant. Puisque ce jugement doit s'appuyer sur des traces pertinentes et suffisantes qui témoignent du niveau de compétence atteint, il est nécessaire que ces traces soient consignées afin que les enseignants puissent s'y reporter au besoin.

Il serait important que les élèves qui risquent de ne pas dépasser les niveaux inférieurs de l'échelle (1 et 2) soient dépistés dès que possible afin qu'ils puissent bénéficier de mesures de soutien appropriées. Un diagnostic pédagogique et des propositions de mesures de soutien pourraient alors accompagner le bilan des apprentissages de ces élèves (par exemple, à l'intérieur d'un plan d'intervention).

Par souci de transparence, les enseignants sont invités à expliquer les échelles aux élèves et à leurs parents afin de s'assurer qu'ils comprennent les descriptions des niveaux de compétence et la manière dont ces échelles seront utilisées.

### PRINCIPALES PRATIQUES À METTRE EN PLACE POUR RÉALISER LE BILAN DES APPRENTISSAGES

- Offrir aux élèves des occasions fréquentes et variées de développer et de démontrer leurs compétences.
- Présenter les échelles et leur fonction aux élèves et à leurs parents.
- Consigner en nombre suffisant des traces représentatives des apprentissages réalisés par les élèves.
- Associer globalement la compétence d'un élève à un des niveaux de l'échelle, sans faire une association point par point entre les observations consignées et chacun des énoncés d'un niveau.
- Communiquer, au besoin, des informations plus détaillées pour certains élèves, notamment ceux pour lesquels un plan d'intervention est établi.

## Deuxième partie : Les échelles

### 1. Danse

#### Formation obligatoire

*Il est à noter que les échelles de la formation obligatoire sont distinctes de celles des formations optionnelles afin de tenir compte de la nature de cette formation. En effet, la formation obligatoire s'inscrit dans le contexte d'une formation générale commune alors que les formations optionnelles s'adressent aux élèves qui désirent aller plus loin dans la discipline. Les exigences de ces échelles tiennent également compte du temps d'enseignement indicatif figurant à la grille matière.*

## DANSE – Formation obligatoire

### Compétence 1 : Créer des danses

Au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, l'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages à la fin de chacune des années en situant sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève. Il s'assure d'avoir proposé à ce dernier des situations d'apprentissage et d'évaluation variées qui lui ont permis de démontrer sa compétence à créer des danses, conformément aux exigences du Programme de formation et plus particulièrement aux indications de la rubrique *Développement de la compétence*.

**De façon générale, le contexte pédagogique devrait faire en sorte que l'élève :**

- exploite des propositions de création variées;
- mobilise des stratégies associées à la dynamique de création;
- exploite les éléments du contenu de formation en fonction de son intention de création;
- travaille seul, en équipe ou en groupe.

Les descriptions des niveaux de compétence de la formation obligatoire étant identiques pour les trois années du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, il est important de se référer aux caractéristiques suivantes pour faire en sorte que l'évaluation tienne compte de l'année du cycle.

**En 3<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

- d'adapter des séquences de mouvements;
- d'explorer des éléments du langage de la danse et de structure;
- de présenter ses adaptations en classe.

**En 4<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

- d'improviser des séquences de mouvements;
- de composer des danses;
- d'exploiter des éléments du langage de la danse et de structure;
- de présenter ses improvisations et ses chorégraphies en classe.

**En 5<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

- d'adapter des séquences de mouvements;
- de composer des danses;
- d'exploiter des éléments du langage de la danse et de structure;
- de présenter ses adaptations et ses chorégraphies en classe.

## Créer des danses

5

### *Compétence marquée*

Propose des idées chorégraphiques originales et prévoit les étapes des tâches à réaliser. Intègre des éléments expressifs à ses créations, combine des éléments du langage et de structure et utilise plus d'un procédé de composition pour enrichir ses créations. Apporte des solutions aux problèmes rencontrés et relate des étapes importantes de sa démarche.

4

### *Compétence assurée*

Improvise ou compose des séquences de mouvements liées à la proposition de création. Exploite les éléments du langage de la danse et ses habiletés techniques pour varier le mouvement. Explore et modifie les mouvements pour éviter les stéréotypes et ajuste ses créations à la lumière des commentaires reçus. Fait ressortir les apprentissages réalisés.

3

### *Compétence acceptable*

Tient compte de la proposition de création dans ses choix chorégraphiques. Utilise des connaissances liées à la gestuelle et réalise les tâches à partir d'éléments simples du langage de la danse. Présente des danses selon un déroulement simple. Mentionne les difficultés rencontrées, modifie certains aspects de ses créations lorsqu'on lui signale des pistes d'amélioration et mène ses projets à terme.

2

### *Compétence peu développée*

Invente du mouvement à partir d'une source musicale et utilise principalement des actions spatiales simples. Effectue partiellement les tâches et ébauche ses danses en utilisant un élément du langage de la danse ou un principe chorégraphique. Commente sommairement ses expériences de création.

1

### *Compétence très peu développée*

Réalise, avec une aide soutenue, les aspects les plus simples des tâches. A recours à l'imitation et reproduit des mouvements stéréotypés ou réutilise les mêmes mouvements. Joue un rôle restreint au sein de l'équipe.

## DANSE – Formation obligatoire

### Compétence 2 : Interpréter des danses

Au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, l'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages à la fin de chacune des années en situant sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève. Il s'assure d'avoir proposé à ce dernier des situations d'apprentissage et d'évaluation variées qui lui ont permis de démontrer sa compétence à interpréter des danses, conformément aux exigences du Programme de formation et plus particulièrement aux indications de la rubrique *Développement de la compétence*.

**De façon générale, le contexte pédagogique devrait faire en sorte que l'élève :**

- exploite des propositions d'interprétation variées;
- aborde un répertoire couvrant des époques et des cultures différentes;
- exploite les éléments de la technique du mouvement en fonction de son intention de communication;
- travaille seul, en équipe ou en groupe.

Les descriptions des niveaux de compétence de la formation obligatoire étant identiques pour les trois années du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, il est important de se référer aux caractéristiques suivantes pour faire en sorte que l'évaluation tienne compte de l'année du cycle.

**En 3<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

- de travailler le mouvement dansé;
- d'interpréter ses créations;
- de tenir compte des conventions de la danse;
- de présenter ses interprétations devant ses pairs.

**En 4<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

- de travailler le mouvement dansé;
- d'interpréter les créations des autres (pairs, enseignant);
- de tenir compte des conventions de la danse;
- de présenter ses interprétations devant ses pairs.

**En 5<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

- de travailler le mouvement dansé;
- d'interpréter ses créations ou son solo;
- de tenir compte des conventions de la danse;
- de présenter ses interprétations devant ses pairs.

## Interpréter des danses

5

### *Compétence marquée*

Enchaîne les mouvements avec fluidité et démontre de la musicalité. Exécute des séquences de mouvements avec amplitude en exploitant l'espace. Ajuste ses interprétations pour faire ressortir l'aspect expressif de ses danses. Met à profit les apprentissages réalisés au cours d'autres situations d'interprétation et fait part de ses stratégies de mémorisation.

4

### *Compétence assurée*

Exécute les mouvements et ajuste ses déplacements en fonction de ceux de ses partenaires. Utilise les points de repère de façon adéquate (focus) et maintient sa concentration malgré les imprévus. Règle ses mouvements selon les changements de direction et les précisions apportées à la séquence. Utilise l'expression du visage ou du corps de façon appropriée. Décrit les apprentissages effectués.

3

### *Compétence acceptable*

Exécute les séquences dans leur ensemble en reproduisant globalement les mouvements selon la rythmique établie. Effectue les déplacements simples en maintenant la pulsation dans les danses de tempo moyen. Incorpore les principes dynamiques associés à l'isolation et à la coordination dans un enchaînement non locomoteur. Respecte l'espace qui lui est assigné et corrige l'exécution de certains mouvements lorsqu'on lui signale ses erreurs.

2

### *Compétence peu développée*

Mémorise la danse partiellement, exécute les mouvements associés à des patrons rythmiques simples et se fie à la musique comme repère pour exécuter une séquence de mouvements. Travaille, avec l'aide de ses pairs, l'exécution de ses mouvements.

1

### *Compétence très peu développée*

Effectue sommairement les séquences de mouvements avec une aide soutenue. Interprète les parties les plus simples de la séquence et a recours à l'imitation au moment de présenter ses danses.

## DANSE – Formation obligatoire

### Compétence 3 : Apprécier des danses

Au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, l'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages à la fin de chacune des années en situant sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève. Il s'assure d'avoir proposé à ce dernier des situations d'apprentissage et d'évaluation variées qui lui ont permis de démontrer sa compétence à apprécier des danses, conformément aux exigences du Programme de formation et plus particulièrement aux indications de la rubrique *Développement de la compétence*.

**De façon générale, le contexte pédagogique devrait faire en sorte que l'élève :**

- exploite des propositions d'appréciation variées;
- aborde un répertoire couvrant des époques et des cultures différentes, et enrichisse ses appréciations en puisant dans des ressources documentaires et artistiques diversifiées;
- repère des éléments de la danse ou de l'œuvre en fonction des pistes d'appréciation proposées;
- travaille seul, en équipe ou en groupe;
- communique son appréciation oralement ou par écrit.

Les descriptions des niveaux de compétence de la formation obligatoire étant identiques pour les trois années du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, il est important de se référer aux caractéristiques suivantes pour faire en sorte que l'évaluation tienne compte de l'année du cycle.

**En 3<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

- de porter un regard sur les danses de ses pairs.

**En 4<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

- de porter un regard sur une œuvre du répertoire.

**En 5<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

- de porter un regard sur les danses de ses pairs;
- de porter un regard sur une œuvre du répertoire.

## Apprécier des danses

5

### *Compétence marquée*

Décrit avec précision sa représentation des danses. Relève la dynamique des mouvements ayant un effet sur la qualité des interprétations. Relève les éléments qui contribuent à exprimer le sens des danses. Formule des commentaires portant sur les choix chorégraphiques et sur l'esthétique des œuvres observées.

4

### *Compétence assurée*

Associe des éléments expressifs des présentations aux réactions qu'elles suscitent. Formule des commentaires sur la structure chorégraphique des danses. Revoit ses appréciations à la lumière des échanges avec ses pairs ou avec l'enseignant. Communique son appréciation de façon structurée en utilisant le vocabulaire disciplinaire.

3

### *Compétence acceptable*

Formule ses appréciations en tenant compte des critères retenus. Mentionne un procédé de composition utilisé et un élément du langage dans les danses observées. Décrit le déroulement général des danses et relève des associations entre le mouvement et l'environnement sonore.

2

### *Compétence peu développée*

Nomme des éléments de base du langage de la danse et des notions simples de l'organisation chorégraphique. Communique sommairement ses appréciations en tenant compte d'un critère proposé et associe aux danses des images stéréotypées.

1

### *Compétence très peu développée*

Émet des commentaires sur les costumes, la musique ou les effets sonores. Formule ses appréciations avec de l'aide à partir d'un élément des danses observées. Émet un commentaire d'humeur tel que « j'ai aimé » ou « je n'ai pas aimé », ou approuve les commentaires entendus.



## **2. Danse**

**Formation optionnelle**

**Formation optionnelle multimédia**

*Il est à noter que les échelles des formations optionnelles sont distinctes de celles de la formation obligatoire afin de tenir compte de la nature de chaque formation. En effet, alors que la formation obligatoire s'inscrit dans le contexte d'une formation générale commune, les formations optionnelles s'adressent aux élèves qui désirent aller plus loin dans la discipline. Les exigences de ces échelles tiennent également compte du temps d'enseignement indicatif figurant à la grille matière.*

## DANSE – Formation optionnelle et formation optionnelle multimédia

### Compétence 1 : Créer des danses

Au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, l'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages à la fin de chacune des années en situant sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève. Il s'assure d'avoir proposé à ce dernier des situations d'apprentissage et d'évaluation variées qui lui ont permis de démontrer sa compétence à créer des danses, conformément aux exigences du Programme de formation et plus particulièrement aux indications de la rubrique *Développement de la compétence*.

**De façon générale, le contexte pédagogique devrait faire en sorte que l'élève :**

- exploite des propositions de création variées;
- mobilise des stratégies associées à la dynamique de création;
- exploite les éléments du contenu de formation en fonction de son intention de création;
- travaille seul, en équipe ou en groupe;
- présente ses réalisations sur scène ou dans un lieu non conventionnel.

Les descriptions des niveaux de compétence des formations optionnelles étant identiques pour les trois années du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, il est important de se référer aux caractéristiques suivantes pour faire en sorte que l'évaluation tienne compte de l'année du cycle.

**En 3<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

- **En formation optionnelle :**
  - de composer et d'improviser des séquences de mouvements;
  - d'explorer des éléments du langage de la danse et de structure.
- **En formation optionnelle multimédia :**
  - de composer des séquences de mouvements en intégrant certains médias;
  - d'explorer certains procédés de création technologiques.

**En 4<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

- **En formation optionnelle :**
  - d'improviser des séquences de mouvements;
  - d'adapter des danses;
  - d'exploiter des éléments du langage de la danse et de structure.
- **En formation optionnelle multimédia :**
  - d'improviser et de composer des séquences de mouvements en utilisant des supports technologiques;
  - d'exploiter des procédés de création technologiques.

**En 5<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

- **En formation optionnelle :**
  - d'improviser des séquences de mouvements;
  - de composer et d'adapter des danses;
  - d'exploiter des éléments du langage de la danse et de structure.
- **En formation optionnelle multimédia :**
  - d'improviser et d'adapter des séquences de mouvements en utilisant des supports technologiques;
  - d'exploiter des procédés de création technologiques.

## Créer des danses

5

### *Compétence marquée*

Propose des idées chorégraphiques originales et prévoit les étapes des tâches à réaliser. Intègre des mouvements recherchés et des éléments expressifs pour enrichir ses créations. Combine de façon novatrice des éléments du langage et de structure, et utilise plus d'un procédé de composition dans l'élaboration de ses créations. Propose des solutions pour résoudre un problème en tenant compte des capacités physiques et expressives de son équipe.

4

### *Compétence assurée*

Improvise ou compose des séquences de mouvements en fonction de la proposition de création. Exploite les éléments du langage de la danse et ses habiletés techniques pour varier le mouvement. Choisit les procédés de composition appropriés à l'intention de création et à son environnement. Ajuste ses créations à la lumière des commentaires reçus. Explique ses choix chorégraphiques et fait ressortir les apprentissages liés à la dynamique de création.

3

### *Compétence acceptable*

Tient compte de la proposition de création dans ses choix chorégraphiques. Utilise des connaissances liées à la gestuelle et réalise les tâches à partir d'éléments simples du langage de la danse. Explore et modifie les mouvements pour éviter les stéréotypes et présente des danses selon un déroulement simple. Mentionne les difficultés rencontrées, modifie certains aspects de ses créations à partir des commentaires reçus et mène ses projets à terme. Participe aux échanges d'idées de l'équipe et commente ses expériences de création.

2

### *Compétence peu développée*

Invente du mouvement à partir d'une source musicale et utilise principalement des actions spatiales simples. Effectue partiellement les tâches et ébauche ses danses en utilisant un élément du langage de la danse ou un principe chorégraphique. Joue le rôle prévu par l'équipe et demande l'aide de ses pairs ou de l'enseignant pour poursuivre son travail. Commente sommairement ses expériences de création.

1

### *Compétence très peu développée*

Réalise, avec une aide soutenue, les aspects les plus simples des tâches. A recours à l'imitation et reproduit des mouvements stéréotypés ou réutilise les mêmes mouvements. Joue un rôle restreint au sein de l'équipe.

## DANSE – Formation optionnelle et formation optionnelle multimédia

### Compétence 2 : Interpréter des danses

Au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, l'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages à la fin de chacune des années en situant sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève. Il s'assure d'avoir proposé à ce dernier des situations d'apprentissage et d'évaluation variées qui lui ont permis de démontrer sa compétence à interpréter des danses, conformément aux exigences du Programme de formation et plus particulièrement aux indications de la rubrique *Développement de la compétence*.

**De façon générale, le contexte pédagogique devrait faire en sorte que l'élève :**

- exploite des propositions d'interprétation variées;
- aborde un répertoire couvrant des époques et des cultures différentes;
- exploite les éléments de la technique du mouvement en fonction de son intention de communication;
- tienne compte des conventions de la danse et de l'environnement (scénique ou multimédia);
- travaille seul, en équipe ou en groupe.

Les descriptions des niveaux de compétence des formations optionnelles étant identiques pour les trois années du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, il est important de se référer aux caractéristiques suivantes pour faire en sorte que l'évaluation tienne compte de l'année du cycle.

**En 3<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

- **En formation optionnelle :**
  - de travailler le mouvement dansé;
  - d'interpréter ses créations et celles des autres (pairs, enseignant);
  - de présenter ses interprétations devant un public scolaire ou un auditoire libre.
- **En formation optionnelle multimédia :**
  - de travailler le mouvement dansé en intégrant des outils technologiques;
  - d'interpréter ses créations;
  - de présenter ses interprétations devant un public scolaire ou un auditoire libre dans un lieu non conventionnel.

**En 4<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

- **En formation optionnelle :**
  - de travailler le mouvement dansé;
  - d'interpréter ses créations et celles des autres (pairs, enseignant);
  - de présenter ses interprétations devant un public scolaire ou un auditoire libre.
- **En formation optionnelle multimédia :**
  - de travailler le mouvement dansé en intégrant des outils technologiques;
  - d'interpréter les créations des autres (pairs, enseignant);
  - de présenter ses interprétations devant un public scolaire ou un auditoire libre dans un lieu non conventionnel.

**En 5<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

- **En formation optionnelle :**
  - de travailler le mouvement dansé par l'acquisition de principes dynamiques;
  - d'interpréter ses créations ou son solo;
  - de présenter ses interprétations devant un public scolaire ou un auditoire libre.
- **En formation optionnelle multimédia :**
  - de travailler le mouvement dansé en intégrant des outils technologiques;
  - d'interpréter ses créations;
  - de présenter ses interprétations devant un public scolaire ou un auditoire libre dans un lieu non conventionnel.

## Interpréter des danses

5

### *Compétence marquée*

Enchaîne les mouvements avec fluidité et démontre de la musicalité. Exécute des séquences de mouvements complexes avec amplitude en exploitant l'espace au maximum. Ajuste ses interprétations pour faire ressortir l'aspect expressif et symbolique de ses danses ou pour tenir compte de changements chorégraphiques et scéniques. Met à profit les apprentissages réalisés au cours d'autres situations d'interprétation et fait part des différentes stratégies utilisées.

4

### *Compétence assurée*

Exécute les mouvements avec précision, en y intégrant les qualités dynamiques requises, et ajuste ses déplacements en fonction de ceux de ses partenaires. Utilise les points de repère de façon adéquate (focus) et maintient sa concentration malgré les imprévus. Règle ses mouvements selon les changements de direction et les précisions apportés à la séquence en tenant compte de ses capacités motrices et de son environnement. Utilise l'expression du visage ou du corps de façon appropriée. Décrit les apprentissages effectués.

3

### *Compétence acceptable*

Observe la séquence à interpréter et relève les difficultés techniques de l'enchaînement. Exécute les séquences dans leur ensemble en reproduisant globalement les mouvements selon la rythmique établie. Effectue les déplacements simples en maintenant la pulsation dans les danses de tempo moyen. Incorpore les principes dynamiques associés aux séquences de mouvements. Respecte l'espace qui lui est assigné et maintient sa concentration au moment des présentations. Corrige l'exécution de certains mouvements lorsqu'on lui signale ses erreurs.

2

### *Compétence peu développée*

Mémorise la danse partiellement, exécute les mouvements associés à des patrons rythmiques simples et se fie à la musique comme repère pour exécuter une séquence de mouvements. Repère son emplacement dans les différents types de formation. Travaille, avec l'aide de ses pairs, l'exécution de ses mouvements.

1

### *Compétence très peu développée*

Effectue sommairement les séquences de mouvements avec une aide soutenue. Interprète les parties les plus simples de la séquence et a recours à l'imitation au moment de présenter ses danses.

## DANSE – Formation optionnelle et formation optionnelle multimédia

### Compétence 3 : Apprécier des danses

Au 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, l'enseignant doit réaliser un bilan des apprentissages à la fin de chacune des années en situant sur l'échelle le niveau de compétence atteint par l'élève. Il s'assure d'avoir proposé à ce dernier des situations d'apprentissage et d'évaluation variées qui lui ont permis de démontrer sa compétence à apprécier des danses, conformément aux exigences du Programme de formation et plus particulièrement aux indications de la rubrique *Développement de la compétence*.

**De façon générale, le contexte pédagogique devrait faire en sorte que l'élève :**

- exploite des propositions d'appréciation variées;
- aborde un répertoire couvrant des époques et des cultures différentes, et enrichisse ses appréciations en puisant dans des ressources documentaires et artistiques diversifiées;
- repère des éléments de la danse ou de l'œuvre en fonction des pistes d'appréciation proposées;
- travaille seul, en équipe ou en groupe;
- communique son appréciation oralement ou par écrit.

Les descriptions des niveaux de compétence des formations optionnelles étant identiques pour les trois années du 2<sup>e</sup> cycle du secondaire, il est important de se référer aux caractéristiques suivantes pour faire en sorte que l'évaluation tienne compte de l'année du cycle.

**En 3<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

– **En formation optionnelle et en formation optionnelle multimédia :**

- de porter un regard sur les danses de ses pairs;
- de porter un regard sur une œuvre du répertoire.

**En 4<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

– **En formation optionnelle et en formation optionnelle multimédia :**

- de porter un regard sur les danses de ses pairs;
- de porter un regard sur une œuvre du répertoire.

**En 5<sup>e</sup> année du secondaire, les situations à privilégier doivent notamment permettre à l'élève :**

– **En formation optionnelle et en formation optionnelle multimédia :**

- de porter un regard sur les danses de ses pairs;
- de porter un regard sur une œuvre du répertoire.

## Apprécier des danses

5

### *Compétence marquée*

Propose des éléments à observer et décrit avec précision sa représentation des danses. Relève la dynamique des mouvements ayant un effet sur la qualité de l'interprétation. Relève les éléments qui contribuent à exprimer le sens des danses en faisant des liens avec des aspects historiques ou socioculturels. Formule des commentaires portant sur les choix chorégraphiques et sur l'esthétique des danses observées. Échange avec ses pairs sur ses observations et sur les effets ressentis.

4

### *Compétence assurée*

Associe des éléments expressifs et symboliques des présentations aux images et aux réactions qu'elles suscitent. Formule des commentaires sur la structure chorégraphique des danses. Se réfère à ses expériences artistiques pour soutenir ses appréciations. Revoit ses appréciations à la lumière des échanges avec ses pairs ou avec l'enseignant. Communique son appréciation de façon structurée en utilisant le vocabulaire disciplinaire.

3

### *Compétence acceptable*

Formule ses appréciations en tenant compte des critères retenus. Mentionne un procédé de composition utilisé et un élément du langage dans les danses observées. Décrit le déroulement général des danses et relève des associations entre le mouvement et l'environnement sonore. Formule ses appréciations à partir d'aspects associés à l'expression artistique des danses.

2

### *Compétence peu développée*

Nomme des éléments de base du langage de la danse et des notions simples de l'organisation chorégraphique. Communique sommairement ses appréciations en tenant compte d'un critère proposé et associe aux danses des images stéréotypées.

1

### *Compétence très peu développée*

Émet des commentaires sur les costumes, la musique ou les effets sonores. Formule ses appréciations avec de l'aide à partir d'un élément des danses observées. Émet un commentaire d'humeur tel que « j'ai aimé » ou « je n'ai pas aimé », ou approuve les commentaires entendus.

